

PATRIYOT

PATI KOMINIS POU LENDEPANDANS EK SOSYALIZM (PKLS)

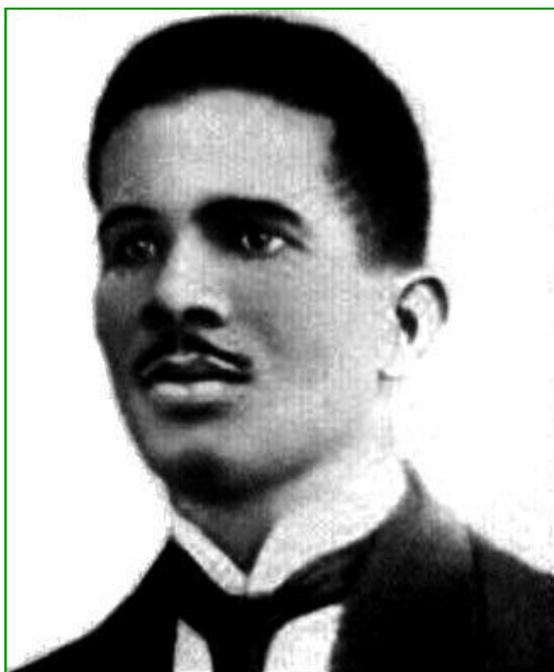
Nouvelle série n° 75



JANVIER 2019

POUR UNE CULTURE DE LA RUPTURE

*«C'est de l'enfer des pauvres
qu'est fait le paradis des riches»*



**85 ANS APRES,
LE LACHE ASSASSINAT
D'ANDRE ALIKER
RESTE IMPUNI**

**LES LEÇONS DU COMBAT DES
OCCUPANTS LEGITIMES DE PECOUL**

**Annou déboulonnen
Dénanbik pou fini
épi kous souvni-tala**

**L'ATTITUDE MILITANTE ET
RESPONSABLE FACE A LA
REPRESSION COLONIALE.**

**LA DÉCLARATION UNIVERSELLE
DES DROITS DE L'HOMME A 70 ANS.**

1er janvier 1804 :
AYITI devient indépendant
La 1ère République nègre
libre au monde nait.

**LA RÉVOLUTION CUBAINE
À 60 ANS DEMEURE
FIDÈLE À SES PRINCIPES**

POUR UNE CULTURE DE LA RUPTURE

« C'est de l'enfer des pauvres qu'est fait le paradis des riches »

Ceux qui prétendent doctement que la lutte de classes est terminée et que le concept doit être abandonné au niveau de l'analyse politique, feraient bien de se raviser. Faut-il être sourd et aveugle pour ne pas comprendre que les impressionnants mouvements sociaux de révoltes populaires qui se font jour dans bien des pays du monde sont des manifestations de la lutte de classes.

La pression exercée par cette classe de super riches pour pressurer toujours plus, les peuples sont si forte qu'on est en droit de parler aujourd'hui de « guerre des classes ».

Au niveau planétaire cette lutte de classes qui prend des allures de guerre oppose toujours les mêmes contre les mêmes. D'un côté des castes de nantis qui ont accumulé des fortunes colossales et qui ne songent qu'à spéculer pour s'enrichir davantage encore et de l'autre ces masses de travailleurs qui ne disposent que de leur force de travail pour vivre ou survivre tant bien que mal, cette marée de chômeurs victimes des incohérences d'une société capitaliste peu soucieuse de satisfaire les besoins sociaux en toute priorité, cette foulditude de jeunes qui regardent l'avenir avec angoisse, ce monde de retraités qui en récompense de leur labeur se voit pour un grand nombre d'entre eux contraints de subsister avec des pensions de misère. Quant à



ces travailleurs vivant plus décemment qu'on a classés parmi les couches moyennes, le matraquage fiscal qu'ils subissent est si conséquent que leur situation s'apparente de plus en plus à celle de la majorité des travailleurs.

Voilà donc les deux mondes aux intérêts opposés.

En ce siècle qui n'est qu'à ses débuts, faut-il succomber au fatalisme et se résigner devant la violence extrême d'une société capitaliste animée d'une fureur de destruction et d'auto destruction qui ravage la planète entière. Certainement pas car les voies de l'opposition radicale sont toujours ouvertes. Il serait en effet aléatoire de s'en remettre naïvement à l'alternance électorale « démocratique » ou de se contenter des protestations morales pour gagner la bataille et persuader l'idée qu'un autre monde est possible et que c'est loin d'être une utopie, un monde débarrassé de l'exploitation capitaliste, colonialiste. Pour cela la prise en compte des rapports sociaux dominants à l'échelle internationale est obligatoire pour notre bonne compréhension.

Partout où le capitalisme règne en maître



POUR UNE CULTURE DE LA RUPTURE

« *C'est de l'enfer des pauvres qu'est fait le paradis des riches* »

l'argumentation pour accroître le profit des nantis est la même : le coût du travail serait trop important et plomberait le développement économique, les dépenses de l'état seraient trop lourdes il faudrait donc en conséquence baisser ou réduire les budgets alloués à l'éducation, à la santé, au logement social, à la protection sociale etc.. Le refrain est partout le même : « l'état n'a pas d'argent », « les caisses de l'état sont vides ».

Cet état qui n'a pas d'argent trouve avec une extrême rapidité des milliers d'euros ou de dollars pour renflouer les banques privées à leur propre jeu de combines spéculatives. Cet état qui n'a pas d'argent dilapide chaque jour des sommes colossales pour entretenir des foyers de guerre en Syrie, en Irak, en Asie, en Afrique en Amérique. Il trouve de quoi alimenter les régimes fascistes comme l'état sioniste d'Israël, déstabiliser les gouvernements progressistes comme celui du Venezuela, fomenter les coups d'état « légaux » comme en Argentine ou au Brésil.

L'austérité, c'est quand la finance internationale contraint les élus à appauvrir le peuple pour enrichir les banques.

Ces mêmes états dont les caisses seraient vides savent fermer les yeux quand des sommes phénoménales échappent au budget de la nation du fait de l'évasion fiscale à grande échelle. 17000 à 25500 milliards d'euros c'est le montant dissimulé dans les zones défiscalisées du globe ; 1000 milliards de dollars c'est ce que représentent l'évasion fiscale et le dumping fiscal dans l'union européenne ; 100 milliards d'euros c'est le montant de la fraude et de l'évasion fiscale en France en augmentation permanente depuis une vingtaine d'années.



Pour financer les manques à gagner colossaux, les multiples cadeaux fiscaux aux grands groupes capitalistes, les guerres de conquêtes pour assurer des positions dominantes et piller les ressources des pays conquis ou mis en coupe réglée « nos » dirigeants planétaires pressurent toujours plus les travailleurs. La précarisation du travail devient la norme comme aux Etats Unis avec des millions de travailleurs vivant en dessous du seuil de pauvreté et souvent contraints de cumuler dans une même journée 2 ou 3 jobs pour des salaires de misère. C'est aussi le cas en Europe où, dans de nombreux pays, le salaire minimum garanti est inconnu. En France la précarisation du travail avance à grand pas avec les atteintes sans précédent portées au droit des travailleurs et aux conquêtes sociales, et aujourd'hui encore avec les restrictions imposées à l'indemnisation des travailleurs privés d'emploi.

SOLIDARITE

"L'Union fait la force"

POUR UNE CULTURE DE LA RUPTURE

« C'est de l'enfer des pauvres qu'est fait le paradis des riches »



Comme si tout cela était encore trop peu, le président des plus riches vient prendre l'argent dans la poche des retraités, des travailleurs, des étudiants tout en les assommant de taxes diverses. A croire qu'il ne voit dans les masses que des masses de contribuables, de travailleurs corvéables à merci.

Les nombreuses victimes de tout ce système capitaliste ne doivent pas céder à l'idéologie de ce système qui n'a rien de légitime. C'est le système d'une minorité qui s'adonne allègrement au gaspillage des ressources naturelles, d'intelligence et d'énergies humaines, dans le déni du droit à l'existence de milliers d'êtres humains.

Chez nous en Martinique la légèreté avec laquelle les suppôts de ce régime considèrent comme inéluctable l'expatriation massive de notre jeunesse, l'annonce de la disparition progressive de notre peuple, nous commande la rupture avec ce système de domination mortifère.

Il est impératif et salutaire que notre peuple se démarque de tous ces politiciens vau-

trés dans la logique gestionnaire de l'ordre colonial et incapables de se projeter dans un avenir autre que la prolongation du présent.

Cette nouvelle vision de notre pays que les gestionnaires loyaux du système colonialiste et capitaliste sont incapables de concevoir nous devons le faire partager à notre peuple, à la jeunesse, aux forces vives, montrer et démontrer que derrière la face lisse de la société coloniale se trouve tapi tout un appareil de destruction, d'aliénation, et d'asservissement de nous-mêmes.

Cette culture de la rupture doit non seulement dépeindre le processus d'écrasement et d'anéantissement mais aussi présenter les perspectives pour la construction d'une nouvelle Martinique.

En ce début d'année nouvelle nous n'avons pas d'autre choix que de renforcer notre détermination contre notre ennemi commun.



**FOS POU MATINIK
AN 2019**



LES LEÇONS DU COMBAT DES OCCUPANTS LEGITIMES DE PECOUL



Le 29 novembre 2018, dans la salle des délibérations de la Mairie de Saint Pierre, a été signée une convention entre le représentant (Sous-Préfet) de l'Etat français, la ville (le Maire), la société Exploitation Agricole de la Montagne Pelée (SEAMP, absente) et les six familles des Occupants Légitimes de Pécoul.

Cette convention prévoit que la SEAMP va faire donation pour un euro symbolique du terrain occupée par les familles, que celui va être parcellisé en sept lots, un lot devenant une zone de sécurité et chacun des six devenant la propriété de chaque famille concernée. Sur les six constructions actuelles, trois devront être refaites et les autres verront leur confort amélioré avec l'intervention des services de la DEAL et d'opérateurs sociaux.

En bref, les familles vont devenir propriétaires de leur lieu d'habitation.

Ne serait-ce qu'en cela cette convention est un évènement.

Il faut rappeler que cette affaire a démarré en 2006 (douze ans !) quand la SEAMP (société à capitaux divers dont principalement français ayant succédé à la famille Depaz dans la gestion de la distillerie du même nom) avait décidé, dans le cadre d'un projet de nature touristique, de récupérer de gré ou de force une zone de 6000 mètres carrés constitué d'une dizaine de constructions.

Les habitants de ces constructions, vieilles de

plusieurs décennies, étaient les descendants de travailleurs, anciens casés de l'Habitation Depaz, certains des résidents travaillant toujours à l'actuelle distillerie.

Ce litige posait très clairement une question de légalité et une question de légitimité.

Légalité car à ce jour encore, il se pose de

LAKOU ROMEN
OLP - PKLS
22 mé 2018

savoir de quel titre de propriété se réclame la SEAMP. Il est possible que le caractère discuté de celui-ci, s'il existe, à peut être amené la société à ne pas engager le fer devant les tribunaux.

Légitimité car les « casés » ne sont-ils pas devenus (et leurs descendants aussi) au fil du temps les propriétaires de leurs maisons qu'eux-mêmes ont construits, reconstruits et améliorés de leurs deniers et qui étaient une part de leurs salaires ?

Cela pose clairement la question de la légitimité des titres de propriété de la caste békée qui ne provient que de l'occupation française en Martinique depuis 1635.

LES LEÇONS DU COMBAT DES OCCUPANTS LÉGITIMES DE PÉCOUL



Quand les habitants de cette parcelle de terre s'organisent et se constitue en comité de lutte, il n'est pas étonnant qu'ils s'appellent « Occupants Légitimes ».

En cela, ils symbolisent tout un combat de lutte pour la dignité qui s'appuie sur le travail et la sueur de leur aïeux.

Il est d'ailleurs intéressant de voir l'évolution de la solidarité à leur égard. Au début, elle a été timide sinon hostile au motif que le combat semblait celui du pot de terre contre le pot de fer mais surtout car la mémoire collective a ingéré, avec toute l'aliénation que cela démontre, l'idée que « fok pa menyen zafè béké ». Il a fallu tout un travail d'explication pour démontrer ce qui était pourtant une évidence, la légitimité du combat des occupants légitimes de Pécoul. Résumé par l'abrupte formule « nou né isi, nou kaï mô isi ya ! », ce sont des années de réunions, de mobilisations qui ont été réalisés pour faire basculer l'opinion majoritaire des gens, y compris à Saint Pierre.

Au-delà de cette question idéologique importante, ce combat a le mérite de la constance de cette trentaine d'hommes et de femmes. Ils ont même refusé l'option initialement proposée de déménager ailleurs comme si leur seule présence ou leur seule vue était une offense à la touristicité du lieu.

Le mérite de ce combat est de démontrer que la victoire même la plus improbable est possible si la revendication est juste et la mobilisation consciente. Cela rappelle cette phra-

se du Che, « soyons réalistes, exigeons l'impossible ».

Car l'impossible a lieu : la SEAMP a, de fait, considéré comme fondée la demande des occupants légitimes de rester vivre sur place et devenir propriétaire.

Tout le reste (intervention de l'Etat, de la Mairie, montage juridique etc...) est un « habillage » pour permettre la réalisation de ce droit à ces familles de détenir un titre de propriété.

Il reste à être vigilant sur l'exécution de l'ac-



cord passé et aussi sur le sort de deux autres familles se trouvant sur une autre parcelle.

Le PKLS se félicite d'avoir été aux côtés (pas à leur place) des Occupants Légitimes depuis leur début pour les soutenir dans leur combat pour la terre et la dignité.

Pour le peuple colonisé, la valeur la plus essentielle, parce que la plus concrète, c'est d'abord la terre : la terre qui doit assurer le pain et, bien sûr, la dignité.

F. FANON

WOULO BA LÉ KONBATAN PÉKOUL !

VIKTWA RÉZISTANS PÉKOUL

Rézistans Pékoul, tout pep-la pou konnet li
Rézistans Pékoul a pa an ti djendjen
Rézistans Pékoul an nou pa flennté kon nou ni an manni bagay vévélyé
Rézistans Pékoul, on ka ansanm plizyè ka
Kontiniasion djoukanniz owon tè pep nou yo fè bawouf anlè yo
Tout model kras dèyè frè nou ek sè nou anlè bitasion lianné épi lanmwel lavi yo
Tigonay, poursuisasion, fion, minas, pijman, makouklou, povokasion
Fas a lo vakabonajri-tala, Pékoul tou, vayantiz pep-la,
Nouzannay, tyenbontjè, welto, djokmanni
Viktwa rézistan Pékoul
Yo raché papié ka di sé yo ki bien popiétè tè yo
Yo genyen léta, ladministrasion, jij, bétjé, vannpapa
Epi, pal moun tou sel, asosiyasion, mè,
Pi djok bwa-koré yo, sé té, sé an pati politik : PKLS

LUCE Gabriel

Ayen san lapenn, sé zyé ki lach.

Zafè neg pa zafè bétjé .

Annou déboulonnen Dénanbik pou fini épi kous souvni-tala.

Sé san réklam, san bri, san wélélé, san pies kalté gou, kous souvni fet lanné-tala.

Kous souvni sé an kous kouri ka fet chak lanné mwa désanm an nef etap, i ka pati Senpiè pou rivé anvil, sé lig atlétiz Matinik ka òganizé'y dépi 1935.

Poutji kous-tala wè jou?

Sé an manifestasion pou fété an bagay ki fet an 1635 : lanné éti misié Dénanbik débatjé asou an mòso tè yo kriyé Iwanakaéra, an mòso tè ki pa té vid pas té ni moun té ka viv la, té ni an pep ki té za la épi tout mes-li.

Kous souvni sé pou fété tout salopté Dénanbik fè : otjipasion Iwanakaera, masak kalinagos, volè tè ki pa ta'y, enviolé fanm, tou sa sé krim kont limanité... Sé sa ki fet an septanm 1635 é sé sa dépi pres katrèven (80) lanné an bann ababa mété doubout an kous pou fè nou sonjé tout vakabonajri-tala, mi wont ! mi méprizasion ba sé kourè-a ! mi méprizasion ba pep-la .

A pies moman, pa ni yan moun panmi sé klib-la pou kléré épi rouvè lespri sé òganizatè-a, éti tou sa ka di yo patriyot ? oti sé antikolonialis-la ka dirijé sé asosiyasion espò Matinik ? Kouman jòdi oliwon latè anlo pep ka lévé doubout pas yo pa lé rété ti manmay lézot ? é isi Matinik an bann asimilatè ka blijé moun gloriyé an dat ki rouvè kolonizasion, trafik neg é ki mété lesklavay . Es nou matinitjé nou sé pep asou latè ki pli kouyon pou pa wè sa ?

Nou fè yo tiré 4 sèpan-an, fo yo tiré kous souvni-tala tou, pas an pies manniè sé pa an senbol pou Matinik, olié la CTM divizé pep la, kraché asou drapo RVN, lé vayan konbatan vréyé monté, mi an lokazion ki pli bel, pli jis, pli léjitim sé desidé ki : kous souvni sé pli mové souvni pou pep matinik fo tiré'y adan manifestasion kous kouri lalig atlétiz Matinik.

Sé pres adan menm koté-a esklav Romen pété chenn, poutji pa katjilé asou an kous kouri andéwò ta 22 mé-a ka pati dépi bitasion Deschamp Senpiè, ka travèsé Pékoul pou rivé anvil ? Kon sa tou sa ki té enmen « kous souvni » gwo prel yo ké soulajé .

**Fo déchouké ki Dénanbik asou lasavann,
ki kous souvni.**

Joudlan

Anplis di sa'w za mandé anti kwen lespri'w,

An fon tjè'w pou palantjé sousi'w,
Mwen ka di'w bon lanné, bon 365 jou miel adan sik,
Bon douz mwa lajan adan lò'w
Pou'w pé ni tousa ou mandé ba kò'w,
Pou'w pé vini solid plis ki an krik,

Bon lanné pou zié'w gadé sa i lè,

San i paré, san i kiyé linet soukou anmwé,
Bon lanné pou tout zafè'wmaché manniè ou lé,
Pou zépon lespri'w rété toujou filé.

Pou zorèy ou tann lè lanjélis sonnen,

Pou solèy pa brilé lonbrik ou menm lè'w tibren chifonnen,
Pou lè'w bésé ranmasé an bagay a tè,
Ou pa di rimatiz ta'w an ti favè,

Pou lestonmak ou rété dakò épi bouch ou,

Pou kò'w pa vini an lizin grès,
Pou'w pa ni yen ki bouden épi fès,
Pou janm ou pa fè janbon, pou'w pa vini two lou.

Bon lanné tout lafanmi, Manman, Papa,

Frè, sè, Konpè, makoumè, paren marèn, da,
Mi dé ti mandarin épi zoraanj pou'w wè si sé grenn-la
Pé pòté plis chans ankò ba'w adan lanné nef-la.

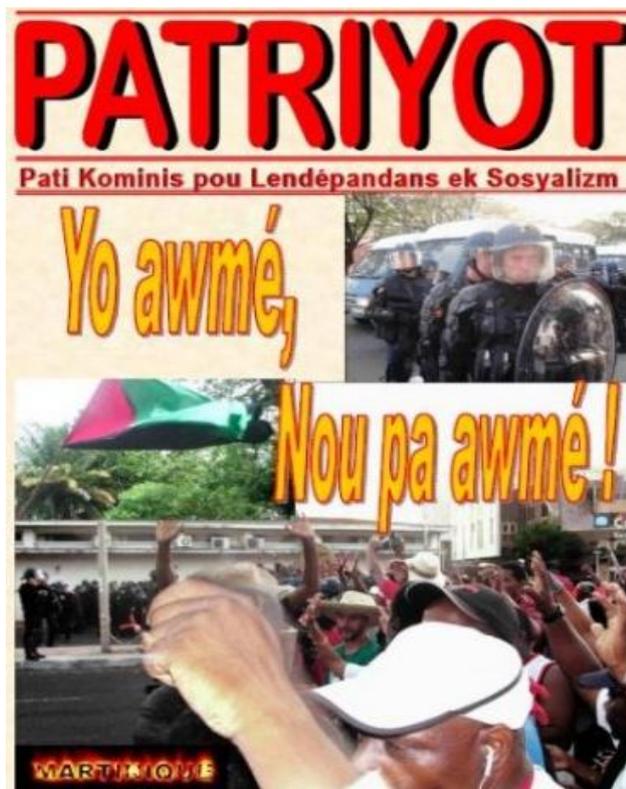
Bon lanné santé, lanmou, travay épi respé.

Pou sikré pawol-la

Ronm : an ti fé
Ou pa bizwen pran dis fé pou'w trapé an fal fret adan an fal difé.

Joseph LIENAFÀ

L'ATTITUDE MILITANTE ET RESPONSABLE FACE A LA REPRESSION COLONIALE



Depuis le mois de septembre, pas moins d'une vingtaine de militants ou de simples citoyens ont été convoqués à la police ou à la gendarmerie pour avoir participé à des manifestations concernant le lycée agricole ou le chemin Morne Bataillon.

Il est assez évident que ces convocations s'inscrivent dans le cadre d'une politique d'intimidation visant à faire peur et à décourager les martiniquais de se battre pour des questions touchant à la dignité de notre peuple.

Il convient de prévoir dans les temps futurs que si les luttes populaires et radicales se développent cette répression sera de plus en plus intense. Si aujourd'hui, nous en sommes à des auditions et perquisitions, comme cela a déjà été le cas dans le passé, on pourrait avoir des arrestations, incarcérations, procès et autres sinon même des déportations.

La logique du pouvoir colonial est de réprimer tout ce qui le gêne, quitte à violer ses propres lois s'il le faut.

Nous devons aborder cette question de manière rationnelle et non avec sentimentalisme.

Rappelons quelques données de base.

SUR L'ORGANISATION DU SYSTEME RE-PRESSIF

Il existe en Martinique un appareil répressif avec à sa tête le Préfet et à sa disposition, la police, la gendarmerie et l'institution judiciaire.

Les policiers et gendarmes sont des exécutants des ordres reçus. Leur mission naturelle est d'assurer la sûreté publique mais aussi d'assurer la défense de la société telle qu'elle est, en l'état la société coloniale.

Il ne faut pas attendre des policiers (en majorité martiniquais mais de moins en moins quand on remonte la hiérarchie) ou des gendarmes (en large majorité français même au bas de la pyramide) une quelconque sympathie. Ils n'ont ni état d'âme, ni conscience de leur excès. Ils font ce que leur demandent leurs chefs. Ils ont déjà torturé et assassiné et pourront le refaire sans aucune difficulté si la situation le nécessite.

Ces deux organismes (police et gendarmerie mais il y aussi la douane par exemple) composent le bras armé de ce qu'on appelle la justice. Le principal donneur d'ordre aux policiers et gendarmes est un personnage qui s'appelle le Procureur, haut fonctionnaire français. Personnage dépendant clairement du pouvoir politique, il est l'homme orchestrant la répression à la demande du pouvoir politique.

Là non plus, n'attendons pas de ce fonctionnaire et de ses adjoints aucun sentimentalisme. Ils sont les exécuteurs des basses œuvres de la politique et leur carrière en dépend.

A coté des procureurs, il existe une autre catégorie de gens de justice, les juges. Il y en a de plusieurs catégories, comme les juges d'instruction ou ceux qui siègent dans les tribunaux et Cours d'Appel. Officiellement, ils sont indépendants. Mais il s'agit d'un leurre. S'il est vrai que théoriquement ils ne prennent pas d'ordre, il n'empêche qu'il s'agit de mem-

L'ATTITUDE MILITANTE ET RESPONSABLE FACE A LA REPRESSION COLONIALE

bres de classes supérieures de la société, de fonctionnaires de l'état colonial et sont acquis au maintien de l'ordre social tel qu'il est. On peut exceptionnellement trouver un individu qui se comporte de manière indépendante mais ceci est très rare. Comme l'a écrit un journaliste, la justice française ne rend pas des jugements mais avant tout des services au pouvoir politique !

Cette réalité politique et sociale ne doit pas empêcher que nous nous battions pour que soient respectés nos droits d'hommes et de femmes, de bénéficier de libertés individuelles. Ainsi, la série d'interpellations que nous connaissons depuis quelques semaines est une atteinte manifeste à la liberté de manifester et de circuler librement. De son côté, le pouvoir fait son travail de défendre son ordre social qui veut qu'on puisse muter un martiniquais en France quand il déplaît ou qu'on ne mette pas en cause un membre de la caste béké à la Martinique.

SUR L'ATTITUDE DU MILITANT FACE AU SYSTEME REPRESSIF

Pour apprécier la position du militant face à la répression, il faut, tenant compte de ce qui précède, sortir de l'idée que les gendarmes, policiers, magistrats sont des personnages neutres et objectifs. Nous ne sommes pas dans une bataille avec des personnes de bonne foi. Nous ne sommes pas dans un jeu avec des joueurs honnêtes.

Au contraire, nous sommes dans un jeu où les cartes sont truquées et où seul votre vis-à-vis connaît les règles et les maîtrise.

Il n'y a pas à faire confiance à la police, à la gendarmerie ou à la justice car leur mission est de vous empêcher d'exercer vos droits de citoyen et de militant.



La seule attitude possible est de refuser de coopérer au « jeu » de ces personnages qui se considèrent comme les maîtres des temps modernes.

Il ne faut pas avoir peur, il ne faut pas paniquer.

La meilleure et seule défense est le silence.

Dans le droit français, il existe un processus judiciaire où la phase préalable est une phase secrète. Ils appellent cela enquête préliminaire ou enquête de flagrance. On peut vous arrêter, vous convoquer, vous interroger. Vous



n'avez pas le choix de ne pas y aller car la loi permet de venir vous chercher si vous ne répondez pas aux convocations.

Quand on vous interroge, il y a trois possibilités : en qualité de témoin (là, vous n'avez aucun droit sinon de répondre aux questions), en audition libre (théoriquement, vous pouvez partir à tout moment et être assisté d'un avocat) et en garde à vue (là vous êtes retenu dans les locaux des enquêteurs, et ceci peut durer jusqu'à quatre jours, et avez droit à l'assistance d'un avocat.

De ces trois situations, il y a un point commun : vous ne savez rien de ce que les enquêteurs savent sinon que la loi les oblige (dans le second et troisième cas) à vous informer du délit dont on vous soupçonne.

Accepter de répondre aux questions signifie d'être un aveugle qui décide de traverser sans aide un boulevard en pleine nuit !

Le pire est de considérer qu'on n'a rien fait et qu'on peut tout dire. D'une part, en vous mettant hors de cause, il est possible au travers de vos réponses que vous incriminez

L'ATTITUDE MILITANTE ET RESPONSABLE FACE A LA REPRESSION COLONIALE



quelqu'un d'autre. D'autre part, pour les forces de répression, l'objectif n'est pas de savoir si vous êtes innocent ou non mais de vous décourager de vous battre pour votre pays et/ou de vous déconsidérer près de vos proches et vos amis.

Même la réponse à la question la plus anodine d'un enquêteur est un élément à leur avantage avec leur volonté de tout savoir et de construire un organigramme des organisations qui luttent en Martinique. Rien n'est innocent ou secondaire. Les forces de répression se nourrissent de tout détail pour connaître leur adversaire, le mouvement de libération nationale de notre pays. Il ne peut être question, même inconsciemment, de les y aider.

Penser aussi qu'on peut tromper les enquêteurs en rentrant dans le jeu des questions/réponses est sous-estimer l'adversaire et ne pas prendre en compte que ce dernier n'est pas un gentleman avec qui on fait un duel aristocratique.

Le fait que lors des gardes à vue et des auditions libres un avocat puisse être présent ne change pas le fond du débat car cet avocat ne connaît pas plus la procédure et l'enquête que vous. Il vous assiste mais ne peut pas vraiment vous aider.

PREPARER UN PROCES EN TOUTE CONNAISSANCE DE CAUSE

Il faut donc comprendre que vous devez traverser la phase de l'enquête sans dire un mot sinon votre état civil. A l'issue de celle-ci, si le procureur a des éléments contre vous (éléments qu'il possédait déjà) il va vous faire venir au palais dit de justice ou vous convoquer devant un tribunal, s'il n'a pas d'éléments suffisants il devra vous libérer.

Si vous êtes envoyé au Palais dit de justice pour comparaître devant un juge d'instruction (qui pourra vous mettre en examen) ou si vous êtes convoqué devant une juridiction, vous vous retrouvez devant une autre situation à savoir que vous pourrez (avec votre avocat) avoir accès au dossier (en tous les cas, celui qui contient les éléments à charge contre vous car nul doute qu'enquêteurs et procureur élimineront les éléments vous mettant hors de cause).

Vous êtes en position d'une analyse sereine et fondée de la situation pour apprécier votre attitude vis-à-vis de l'appareil répressif.

Seule cette attitude est responsable.

SOLIDARITE

Le PKLS apportera son soutien militant et politique à toutes les victimes de la répression coloniale. Il convient que les organisations patriotiques envisagent de créer une structure de défense des militants qui seront poursuivis et de défense des libertés publiques des martiniquais.

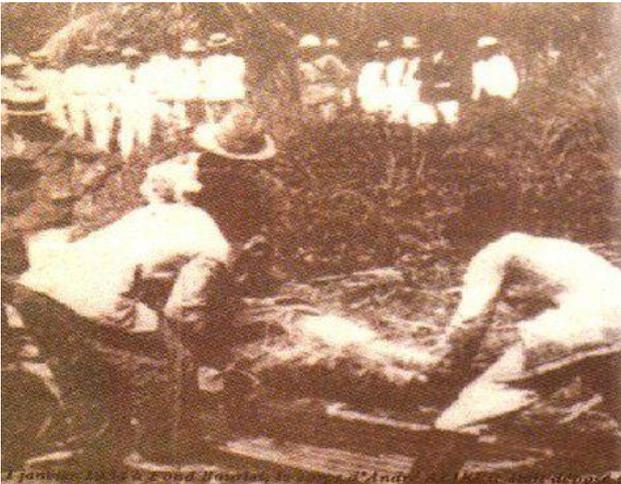
« Le colonialisme n'est pas une machine à penser, n'est pas un corps doué de raison. Il est la violence à l'état de nature et ne peut s'incliner que devant une plus grande violence »

F. FANON

85 ANS APRES, LE LACHE ASSASSINAT D'ANDRE ALIKER RESTE IMPUNI. LA JUSTICE COLONIALE A-T-ELLE VRAIMENT CHANGÉ?

Aucun Martiniquais ne doit ni oublier cette date du 12 Janvier 1934 où le corps d'André ALIKER communiste et journaliste militant responsable du journal « JUSTICE » a été retrouvé sur la plage de Fond Bourlet à Case Pilote.

Le crime commis par l'oligarchie Béké et qui est resté impuni est plein d'enseignements sur la réalité politique d'aujourd'hui en Martinique et en particulier sur le rôle véritable de la « justice ».



En 1933 quand André ALIKER dénonce dans son journal «Justice » du 11 Juillet la gigantesque fraude fiscale fomentée par Eugène AUBERY pour ne pas acquitter des sommes énormes à la colonie, la puissance de l'oligarchie béké est à son apogée. Cette caste est maîtresse de tout le pays. Elle possède tout : les terres agricoles, les usines, les distilleries, le commerce. Elle a à sa botte les autorités coloniales y compris le gouverneur.

Quant aux politiciens ils ne sont que des valets à son service.

Attaquer cette caste béké aussi puissante c'est faire preuve d'un sacré courage d'autant plus qu'elle ne recule devant aucune méthode de coercition.

André ALIKER ne tarda pas à s'en apercevoir. Les ennuis pleuvent tant sur lui que sur le journal.

Les procès, les menaces directes suivent. Bientôt le doute n'est plus permis car, après ces multiples intimidations, après les tentatives de corruption, le clan béké et son chef de

file Eugène AUBERY spécialiste des mauvais coups ont décidé d'en finir physiquement avec ALIKER.

Le 1^{er} Janvier il est enlevé de force par des nervis, ligoté embarqué dans un canot et jeté à la mer. Grâce à sa force et à sa robustesse il en échappe.

Les autorités coloniales ne donnent aucune suite à sa plainte pour rapt sur sa personne et tentative d'assassinat.

Une nouvelle tentative des nervis à la solde d'AUBERY ne rate pas son coup.

Le 12 Janvier 1934 on retrouve le corps d'ALIKER ligoté et rejeté par la mer sur la plage de Fond Bourlet à Case Pilote.

Malgré l'identification des exécuteurs de basse œuvre, malgré l'évidence de l'intervention du donneur d'ordre, le crime est resté impuni. L'auteur véritable de cet assassinat n'a jamais été inquiété et a continué à prospérer dans les affaires et dans ses magouilles en tout genre.

UNE JUSTICE COLONIALE ASSERVIE

L'impunité dont ont bénéficié Eugène AUBERY et son clan n'a été possible qu'en raison du total asservissement de la « justice » par l'oligarchie béké. La puissance de cette dernière est telle qu'elle est en mesure dès qu'elle en réfère au pouvoir central et au gouvernement de la France de déplacer à sa guise tous les fonctionnaires coloniaux y compris les gouverneurs y compris les magistrats qui ne lui conviennent pas.

Son sentiment d'impunité et de toute puissance est total.

**85 ANS APRES, LE LACHE ASSASSINAT
D'ANDRE ALIKER RESTE IMPUNI.**

LA JUSTICE COLONIALE A-T-ELLE VRAIMENT CHANGÉ ?

EST-CE SI DIFFERENT AUJOURD'HUI ?

On pourrait croire en regardant la façade du système que 85 ans après l'assassinat d'ALIKER, les choses ont changé. Ce ne serait que pure illusion. Certes les liens palpables entre l'oligarchie béké et la justice coloniale ne s'affichent plus au grand jour, les enquêtes concernant les affaires sont sinon conclues mais au moins amorcées pour épargner l'opinion, la justice s'ébranle dans un premier temps, mais vu les « difficultés » de conclure elle finit par se « lasser ».

Quand les intérêts en jeu sont trop importants elle retrouve son vrai visage de justice coloniale à la solde tant du pouvoir colonial que de la caste béké.

Titres de propriété de martiniquais bafoués sous des vernis juridiques en toute « légalité » et en toute impunité.

Code de l'environnement allégrement violé au profit de cette même caste pour sauvegarder ses intérêts : accaparement de franges du littoral maritime protégé et classé en zone naturelle inaccessibles, attributions douteuses de titres de propriété par la commission de validation des titres sur la zone des 50 pas géométriques, comme par exemple à Ste Marie à « la RICHER », construction de vastes complexes commerciaux empiètement sur la mangrove, comme à Genipa.

La justice coloniale sait faire aussi la sourde oreille pour écarter toute poursuite pénale à l'encontre des békés empoisonneurs des terres agricoles par pesticides.

Le président de la République française surnommé à juste titre le président des riches ne vient-il pas de valider cette « inertie » de la « justice » en décrétant que l'empoisonnement de nos terres et de nos eaux était la conséquence d'un « aveuglement collectif », manière grossière d'écarter la responsabilité des véritables empoisonneurs békés et du lobby de la banane dans la perpétration du crime d'empoisonnement.

La justice coloniale sait aussi se faire discrète quand les importateurs propriétaires de grandes surfaces piétinent le réglementation sur l'implantation de telles surfaces ou sur les dispositions attentatoires à la concurrence commerciale. Le groupe Bernard HAYOT (GBH) en sait quelque chose.

Cette même « justice » ne se contente pas de préserver les intérêts financiers des descendants des esclavagistes. Elle voit rouge dès qu'elle a le sentiment que l'autorité de cette caste est mise à mal.

Comment expliquer autrement son comportement dans l'affaire du chemin rural « Morne Bataillon » à Ste Marie. Les békés délinquants DESPOINTES MEDLOCK qui obstruent volontairement un chemin rural classé ne subissent aucune tracasserie ni policière ni judiciaire.

Que de paisibles citoyens manifestent pour la préservation de ce bien public et le libre accès à la voie et ce sont eux qui se trouvent pourchassés par la gendarmerie qui déploie de grands moyens d'intimidation, de vexations, de menaces à l'encontre d'une vingtaine de manifestants. Preuve éclatante d'une administration préfectorale et d'une justice coloniale à l'entière dévotion du clan béké, comme hier, comme depuis le début de la colonisation française.

Depuis 85ans, depuis le lâche assassinat du valeureux journaliste militant André ALIKER la « justice » en Martinique, quoiqu'on en dise est une justice coloniale qui montre sa vraie nature quand elle se met à la dévotion de cette minorité de la population constitutive de la caste béké au détriment des intérêts de l'immense majorité de notre peuple.

**MAGRE TOU SA
NOU KE PRAN YO !**

LAFEN LANNÉ

To-to-to
Lapot-la ka konyen.
Sé pa pies gran mouvman
Sé an moman lespérans ki lé rantré
Tout lodè lafen lanné ka floté épi ti van désanm-la
Limiè ka fè kon bètafé
Lalin ka kléré kon an zétwal ki lé di kéchoz
Pandan tan i ka atann mitan lannuit pou i glisé
Pas tout bagay sé an aléviré
Sé an bout ka jwenn an lot bout
Sé an jou ki ka fini pou an lot pran
Lè sé jou tala ki bout sé an lanné ki fini fini
San nou wè an lot lanné ka ouvè
Siél-la pa ni pies lakansiel
pou ba tan-an manivel
kon an révey tik tak, tik tak...
An niyaj ka pasé san mouvman kon pou éfasé
Tou sa ki rété ek risivwè joudlan aladous
Sé toujou lannuit bagay-la ka bout pou bout
San ayen rété, lè, jou, lanné, ka filé yonn an lot
Latè pa ka rété tounen piès, kon tjè nou pa ka rété bat
Si i rété tounen, i fini bat
Pou aprézan
annou ouvè
zié nou, zorey nou, tou nen nou, bra nou, lespri nou
pou gadé, tann, santi, bwaré, katjilé
primié lévé soley primié jou lanné
Konnouyéa
Annou gadé sé zibié-a kon kloch ka sonnen lavi
Annou santi labriz-la kon san lavi
Annou pran lodè tout piébwa ki sé dlo ek lavi
Ki sé jou soley ki sé jou lapli
Ki fè cho ki fè fret
Ki anba mòn, ki an tet lamontann
Annou pran joudlan
adan an lot lespérans lavi
Sé soley ki ka ba nou balan lavi
Si i rété kléré, lavi fini
Pa ké ni joudlan ankò.

J.P. ETILE

2018 : APERÇU SUR LES EVENEMENTS EN MARTINIQUE

L'année 2018 dans notre pays a été marquée par la question du Transport.

Au premier janvier 2018 Martinique Transport (MT), composée de représentants de la CTM, de la CACEM, de Cap Nord et d'Espace Sud, prenait place comme unique autorité à gérer toutes les questions du transport dans notre pays. Il s'agissait d'une revendication vieille de plus de trente ans qui avait été portée par Marc PULVAR. A la fin de l'année 2018, MT dénonçait la délégation de service public attribuée à la CFTU concernant tant le réseau Mozaik que le TCSP. Nous assistions plus à un règlement de compte entre la majorité de la CTM et le PPM dont la CFTU a toujours été un appendice économique.

Entre temps, l'année avait été rythmée par les soubresauts dans le transport. L'exercice du droit de retrait des salariés de la CFTU ou des sous-traitants comme SOTRAVOM ou le blocage par des sous-traitants évincés allait empêcher les milliers de martiniquais d'utiliser le transport en commun et ceci en défaveur des personnes les plus nécessiteuses.



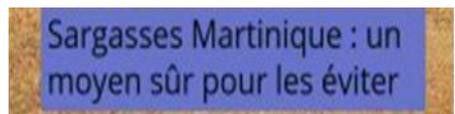
Toujours dans le transport, rappelons qu'après plus de 15 ans, le TCSP a enfin démarré. En l'état, on sait que cela a coûté 430 millions, ce qui fait un coût au kilomètre l'un des plus chers (en général une route coûte un million d'euros par kilomètre).

On ne sait pas combien cela coûtera encore puisque la CTM, en suite de la Région, reste taiseuse et silencieuse sur le partenariat public/privé passé pour la réalisation des travaux.



Le second grand sujet de l'année est le retour sur le devant de la scène de la question du chlordécone. Face aux inquiétudes qui se sont exprimées par de nombreuses manifestations et de structure, le pouvoir colonial a mené tambour battant une opération dite de « véglaï » voulant tout à la fois faire croire que la France s'occupe de tout (même avec une population infectée à 92% !) et que finalement ce n'est pas aussi grave au travers d'un colloque avec des scientifiques bidons.

Dans le même sens, l'état s'est avéré



incapable de régler la question des sargasses même si on a distribué à des petits délinquants des seaux et des pelles pour aller à la plage ! Il en est de même sur les lahars au Prêcheur où, là aussi, le gouverneur Robine a multiplié les postures inutiles mais très médiatiques.

Autre élément sociétal important, la lutte contre la corruption. Au centre, toujours l'affaire Ceregmia qui a connu de nombreux rebondissements jusqu'à une nouvelle éviction disciplinaire des trois professeurs dont le PPM Célimène ! Entre temps, cela est passé par de nombreuses tensions (grèves, manifestations, agressions de vigiles, magouilles de politiciens, etc...) au pôle martiniquais de l'UA du fait de la gestion de la présidence de l'université. D'autres affaires de corruption comme Odyssi ont retenu l'attention de l'opinion.

Sur le plan social, de nombreuses luttes ont été menées. Outre dans les transports, la CTM a fait la une avec le traitement pour le moins anti-social de la majorité MIM/Droite de la CTM. Refus de négociation, appel à la police etc.... On a vu

2018 : APERÇU SUR LES EVENEMENTS EN MARTINIQUE

aussi des mobilisations des salariés de la Clinique Sainte Marie se rebeller contre leur direction. Les contrats aidés ont été au centre de la rentrée scolaire. Les lycéens ont fini l'année, comme les avocats, en lutte et avec des manifestations de rue.

De manière générale, la répression anti-syndicale s'est amplifiée et le front syndical s'est lézardé. Les syndicats de lutte sont en retrait à l'exception de la CSTM qui a une claire volonté de se battre sur



les terrains où elle est présente. La

CGTM qui a changé de dirigeant et la CDMT sont en position « frein serré » !

Sur le plan des luttes, observons un aboutissement provisoire et heureux pour les « Occupants Légitimes » de Pécoul après 12 ans de combat. A l'Ajoupa, Cité Grenade, le scandale de l'amiante n'est toujours pas réglé. A Morne Bataillon à Sainte Marie, la béquette, avec le soutien d'Azérot et du Sous-préfet, continue à bafouer le droit de passage sur le chemin rural. Le combat contre le départ du fournisseur du LEGTA a connu un épilogue étonnant car Aurore a accepté d'aller travailler pour le Préfet de Basse Terre ! Police et gendarmerie sont très actives pour pratiquer la répression contre les combattants de ces luttes. Les mobilisations des marins-pêcheurs de Grand Rivière et Vauclin n'ont pas permis de désensabler leurs deux ports.

Coté politique institutionnelle, on est allé de la crise de rire à la crise de larmes.

Coté larmes, la gestion austère de misère de la CTM par des anciens patriotes qui ont tout oublié avec une droite conquérante face à un PPM enragé en train d'attendre sa revanche. Tout cela sous le regard goguenard du gouverneur et même du président français qui est passé en septembre se moquer de nous.

Coté rires, la crise du MIM. On ne peut que rire sinon il y aurait de quoi se taper la tête à terre. Déjà, la campagne contre Nilor a été prise en main par Marie Jeanne. Ce dernier qui a (faussement) cru s'être débarrassé de ses soucis judiciaires a voulu éliminer son dauphin jusqu'à ce qu'un groupe dissident décide de saisir la justice française pour placer le MIM sous administration ! En fin d'année, Nilor a finalement annoncé qu'il quittait le MIM et de leur côté les marijeannistes ont organisé une grande messe au Gros Morne pour une élection absolument caricaturale ! Ce qui reste pour le moins étonnant c'est que les militants du MIM semblent ne pas se rendre compte qu'ils perdent toute crédibilité.

Sur un plan politique (plus sérieux), notons la naissance d'une nouvelle organisation Moun avec à sa tête l'ancien président de l'Assaupamar. Si son idéologie (africano-négriste) et ses mots d'ordre (indépendance) sont encore flous, elle a fait preuve d'un important activisme avec en point d'orgue un transport de sargasses à la préfecture et la participation à une opération à Génipa à l'occasion du passage à la Martinique de Kémi Séba.

Le mois de décembre a vu un hommage commun à F. Fanon, Ti-Jo Mauvois et M. Manville dont c'était le 20^{ième} anniversaire de son décès.

Le mouvement patriotique reste divisé en dépit de quelques actions communes entre le CNCP, le MODEMAS et le PKLS. Il existe en revanche une mobilisation de plus en plus large de gens de diverses orientations dans des actions.

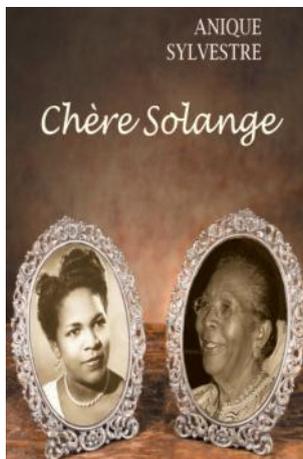
Le PKLS a tenu ses conférences débats mensuels au Lamentin, publié son journal et son supplément et donné régulièrement sa position sur des faits importants de l'actualité.

Collectivité Territoriale
de Martinique
*Des paroles
dans le vent*

CHRONIQUE : Des livres d'histoire.

« **CHÈRE SOLANGE** » **DE A. SYLVESTRE (JETS D'ENCRE)**

C'est une double première pour l'auteure. D'une part, elle s'était illustrée à ce jour plutôt dans les livres pour la jeunesse. D'autre part, elle n'avait jamais fait de biographie. Voici le pas sauté ! Et A. Sylvestre tente en une centaine de pages de résumer la (grande) vie de Solange FITTE-DUVAL, militante communiste, fondatrice et ancienne présidente de l'Union des Femmes de la Martinique pendant vingt ans (1973/1993).



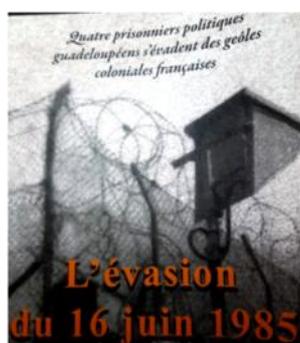
Il est bon que notre mémoire soit peuplée de toutes celles et tous ceux, qui ont permis de bâtir notre société d'aujourd'hui. Ce rappel de la vie de Solange FITTE-DUVAL est donc utile pour les générations d'aujourd'hui. Elle décrit une vie où être une jeune femme noire issue des classes laborieuses signifiait devoir affronter une vie, à devoir combattre quotidiennement, une vie qui est marquée de la fidélité à un combat.

Sylvestre prend-elle la suite de G.E. Mauvois qui a écrit plusieurs biographies sur des personnages de notre histoire ?

Beau défi. Belle relève.

A lire.

« **L'ÉVASION DU 16 JUIN 1985** », ouvrage collectif (**H. Amédien, H. Marbeuf, H. Pératout et L. Reinette**) (**EDITIONS NESTOR**)



Il est rare que ceux qui ont fait l'histoire l'écrivent. C'est le cas ici. Quatre anciens prisonniers politiques guadeloupéens, membre de l'Alliance Révolutionnaire Caraïbe, racontent les conditions dans lesquelles ils ont préparé et réussi leur évasion de la prison de Basse Terre.

Il est important que les militants disent la vérité et la rappellent car il ne faut pas l'attendre des érudits du colonialisme et des médias !

A lire et à diffuser !

« **LE SOUKOUNYAN DE FER** » **DE L. REINETTE (EDITIONS NESTOR)**



L'ancien prisonnier politique raconte comment en 1987 lui et d'autres patriotes guadeloupéens ont quitté la Guadeloupe pour un périple dans la Caraïbe qui s'est terminé par leur arrestation à Saint Vincent puis leur déportation en France pour quelques années. Il y a aussi un hommage au pilote de l'avion, G. Maréchaux, aujourd'hui décédé.

Surtout, Reinette commence à aborder la décennie 1980 qui vit en Guadeloupe (mais aussi en Martinique et Guyane) le GLA puis l'ARC engager un combat titanesque contre le pouvoir colonial français.

Plus qu'un témoignage, cela est un manifeste pour la poursuite de la lutte pour la dignité et la liberté.

A lire à tout prix.

UN EXEMPLE DE L'HYPOCRISIE DES IMPÉRIALISTES

Une polémique internationale née en décembre 2018 illustre l'état de la situation sur la planète et la duplicité des puissances qui dominent le monde, sur le respect des normes du droit international tel que défini par les différents textes des Nations Unies.

Il est extrêmement intéressant de faire une analyse de cette polémique.

Par twitter, le 19 décembre 2018, Donald Trump proclame « sa » victoire contre Daesh (dit État Islamiste EI) et le retrait des soldats Étatsuniens de Syrie. Il y rajoute un retrait d'une partie des troupes Étatsuniennes d'Afghanistan. Cette annonce qui va provoquer une polémique dans le propre camp de la droite aux USA est pour l'essentiel motivée par la position isolationniste du président Étatsunien.



Les suites de cette annonce de Trump sont étonnantes. La grande presse bien pensante va tomber à bâtons rompus contre le président US accusé de proclamer trop tôt une victoire contre l'EI et de lâcher les kurdes qui participent au combat anti-islamique ! Mais pas un état, pas un diplomate, pas un politicien des pays européens ne va s'étonner de la seule révélation essentielle dans cette annonce du président américain à savoir qu'il y a (au moins) 2000 militaires des USA en Syrie.

Cela peut paraître amusant de le dire mais la réalité est que cette présence est illégale au regard du droit international. La Syrie reste, quelque soit son régime, un pays indépendant

et souverain avec à sa tête un gouvernement. On ne peut y venir casqué et botté avec une armée sans la demande de ce gouvernement. C'est la norme internationale de base. Les 2000 soldats étatsuniens n'ont donc rien à y faire. Et la déclaration de Trump est l'aveu par le plus grand état du monde qu'il viole le droit international depuis plusieurs années en toute connaissance de cause et au vu et à la barbe des états européens.

Cela démontre aussi que la supposée rébellion populaire en Syrie est avant tout l'existence de groupes militaire armés, conseillés et entraînés par l'armée US. Ainsi la fameuse Armée Syrienne Libre (ASL) est tout sauf libre et n'est qu'un supplétif des forces militaires impérialistes.

Ainsi, cela illustre que les USA et leurs alliés considèrent, si leurs intérêts sont en jeu, il est normal de violer le droit international en toute impunité.

Deuxième élément étonnant qui suit cette annonce de Trump, on apprend qu'il y a d'autres troupes de pays européens en Syrie, elles aussi tout aussi illégales. On savait, car il ne s'en était jamais caché, que la Turquie dirigée par le satrape Erdogan (islamiste dit modéré !) avait envahi le nord de la Syrie depuis 2017 pour aller combattre et pourchasser les militants armés kurdes de la branche syrienne du PKK. Contre cette invasion, seul le gouvernement syrien avait protesté.

Mais on apprend aussi que la France a (au moins) 200 militaires en Syrie. Cela est une violation du droit international commise par un pays qui passe son temps à donner des leçons sur les droits de l'homme ! Mais au plan strictement français, il faut observer que ni le gouvernement, ni le parlement français n'ont été consultés pour envoyer des soldats français aller faire la guerre en Syrie. Cela démontre l'état, pour le moins dégradé, de la démocratie en France où un pouvoir décide d'aller mener une guerre sans que son peuple en soit

UN EXEMPLE DE L'HYPOCRISIE DES IMPÉRIALISTES

informé. Autrement dit, sur le plan démocratique, Macron est pire qu'Erdogan !

On apprend aussi que ces militaires français ne peuvent être en Syrie et y rester qu'avec l'appui logistique des États Unis et que si les boys de Trump partent, ils vont être obligés de les suivre. Là aussi, cela peut prêter à sourire quand on entend les dirigeants français parler de l'indépendance de la France. En fait du Sahel à la Syrie, les français ne peuvent lever le petit doigt (militaire) que si Washington le permet. Rappelons que pour l'opération française dans le Sahel, le transport des militaires français en Afrique n'a été possible que par la location par les USA d'avions porteurs Antonov russes !



Le troisième enseignement porte sur la question kurde. Les bonnes âmes d'Europe ont reproché à Trump de lâcher les kurdes qui allaient se retrouver seuls face aux turcs et aux syriens. Macron, le président français en a fait des tonnes là-dessus lors d'un déplacement au Tchad pour aller voir Driss Deby, le dictateur local ! Il a accusé Trump de ne pas être un « allié fiable » et a fait état de son soutien aux kurdes.

Tout le monde sait que les déclarations de Macron sont du pur cinéma. Les Kurdes en premier lieu. D'ailleurs les YPG (les troupes militaires du PKK en Syrie) ont immédiatement demandé à Damas que l'arme syrienne prenne position en leurs lieux et places dans la province d'Iblid au nord de la Syrie. Manifestement les kurdes syriens font plus confiance au décrié dictateur syrien pour les protéger qu'à Micron Macron avec ses rodomontades !

Car, les USA et l'Europe, n'ont jamais respecté les droits des kurdes que ce soit en Iran, en Turquie, en Irak et en Syrie. Le seul lieu où

les Kurdes ont réussi à implanter un lieu national c'est au nord de l'Irak à partir de 1991 et ceci est la conséquence de leur mobilisation et de leur unique action, non grâce à l'Europe ou aux USA. Ainsi, le droit des kurdes se trouvant en Turquie, pays membre de l'OTAN, ont toujours été violés et foulés au pied sans que les autres pays de l'OTAN ne lèvent le petit doigt contre leur allié ! Quand le Kurdistan irakien a voulu, en octobre 2017, proclamer son indépendance le bloc impérialiste s'y est opposé. Le prétendu soutien de ces pays aux kurdes est un des plus gros mensonges de la propagande au service de leur politique.

Depuis plus d'un siècle, les pays européens utilisent les kurdes comme marge de manœuvres ou mercenaires quand cela est de leur intérêt. Pour combattre l'EI (et non l'ensemble des islamistes, puisque USA et Europe ont, depuis quatre ans, continué à armer et conseiller la branche syrienne d'Al Qaeda), en Irak et en Syrie, ils ont utilisé les kurdes de ces deux pays.

Et pour terminer sur cette séquence, le 7 janvier 2019, on apprend par la presse que Macron et Trump se sont téléphonés et ont convenu que le retrait américain se fera sans précipitation mais l'armée US a déjà entrepris son évacuation.

Un exemple de plus illustrant combien les impérialistes se moquent du droit, des peuples, du monde et ne pensent qu'à leur intérêt, dominer la planète.



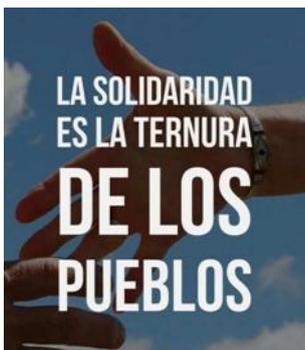
LA RÉVOLUTION CUBAINE À 60 ANS DEMEURE FIDÈLE À SES PRINCIPES.

S'il fallait utiliser un mot pour caractériser la révolution cubaine ce serait le mot **SOLIDARITÉ**.

En effet le principe fondamental de l'organisation et du fonctionnement de la société cubaine est celui de la solidarité et de la justice sociale. Pour ce qui est des relations entre Cuba et les autres peuples elles sont basées sur la solidarité et la fraternité.

L'actualité récente notamment au Brésil, a mis en lumière une fois de plus la présence de nombreux médecins cubains dans divers pays à travers le monde, rappelant combien furent nombreuses les missions de solidarité en matière de santé, lors d'épidémies comme pour l'Ébola en Afrique, le choléra en Haïti, ou autres en Asie et ailleurs, aussi lors de catastrophes naturelles (cyclones, séismes, ...)

Cuba a eu aussi des missions militaires de soutien à la lutte de peuples de divers continents, comme notamment en Angola où leurs actions efficaces ont permis de repousser les agressions de l'armée sud-africaine ont contribué à ébranler le régime raciste d'apartheid ce qui a concouru à la libération de Nelson MANDELA et à l'effondrement du système Afrikaner. D'autres volontaires cubains ont aussi apporté leur soutien à d'autres peuples face à des forces colonialistes, racistes, réactionnaires.



L'esprit de solidarité et de fraternité est présent tout au long de l'histoire de la Révolution cubaine s'inspirant des paroles du Che : "**La solidarité est la tendresse des peuples**". Fidel CAS-

TRO, principal acteur et dirigeant a dit

que « *l'auteur intellectuel* » et l'inspirateur de cette révolution était Jose MARTI le père de la patrie.

Il ne fait aucun doute que les principes de la révolution ont été inspirés par les propos de Marti comme :

«La liberté coûte très cher et il faut, ou se résigner à vivre sans elle, ou se décider à la payer son prix.»

«La grandeur des chefs n'est pas dans leur personne, mais dans la mesure où ils servent la grandeur de leur peuple.»

"Un pays cultivé est toujours fort et libre!"

«La patrie, c'est l'humanité.»

Après la mort de Fidel et le départ de Raoul de sa fonction celui qui l'a remplacé à la présidence du pays Miguel DIAZ-CANEL BERMUDEZ est d'une autre génération et il a précisé : « *Nous sommes la continuité et non pas la rupture* », pour montrer que la révolution poursuivait sa marche selon les mêmes principes. Cette politique socialiste de solidarité et de fraternité, totalement opposée à la politique capitaliste ultralibérale d'oppression et d'exploitation, d'égoïsme et d'exclusion, est la clef des succès obtenus dans divers domaines, reconnus à travers le monde. C'est cette politique qui a permis au peuple cubain de résister face aux agressions permanentes des USA et à leur blocus illégal et inhumain.

Cuba a résisté aux agressions militaires, économiques, écologiques, médiatiques, diplomatiques multiformes de la plus grande puissance impérialiste et ses alliés. Cuba a montré que les USA ne pouvaient pas imposer toujours toutes leurs volontés à tous les peuples de la planète. Le peuple cubain a démontré que les États-Unis n'étaient pas invincibles en leur infligeant une défaite En 1961 à Playa Gi-

LA RÉVOLUTION CUBAINE À 60 ANS DEMEURE FIDÈLE À SES PRINCIPES.



ron. Tout cela a contribué aux progrès des luttes des peuples dans la région et la capacité de résistance des cubains a été un ferment pour toutes les luttes de libération.

Le blocus que Cuba subit dès le début de la révolution a eu de graves conséquences sur la société cubaine car sans ce blocus Cuba qui a un Produit National Brut parmi les meilleurs de la zone (Amérique Centrale et du Sud et la Caraïbe) aurait atteint le niveau de certains pays de l'Europe.

Malgré tout cela Cuba a réussi à obtenir un niveau social (santé, éducation), culturel et sportif parmi les meilleurs du monde. Dans la région Cuba joue un rôle d'avant-garde sur différents sujets de société égalité entre les genres, lutte contre le racisme, droits LGBT, la discrimination envers les homosexuels a été supprimée en 1979 alors que cela l'a été en France en 1981.

La solidarité se traduit concrètement entre autres par la présence de plus de 50 000 professionnels de santé opérant dans plus de 60 pays. Durant les 20 dernières années ce sont 20 000 médecins venant de plus de 120 pays ont été formés gratuitement à Cuba. C'est dans cet esprit que Cuba avec le Venezuela a impulsé l'intégration des pays de l'Amérique



centrale, du Sud et de la Caraïbe notamment avec l'ALBA, la CELAC ou l'UNASUR.

Marx a écrit : « *Le capital épuise deux choses, le travailleur et la nature* ».

La révolution cubaine dans sa politique socialiste a toujours mis l'être humain au centre de la société et a été à l'avant-garde de l'écologie. Fidel CASTRO il y a près de 30 ans attirait l'attention sur les graves dangers de la politique dominante sur la planète dans ce domaine. Cuba s'est résolument engagé dans la voie de la préservation de la nature combinée avec le développement social.

Souvent la propagande impérialiste, réactionnaire, répète des propos diffamatoires sur la réalité cubaine. La liste serait longue à énumérer, et il serait difficile de répondre dans cet article, nous présentons séparément une présentation de la question des droits humains d'Amnesty International.

Il est un domaine où aucun autre pays ne supporte la comparaison avec Cuba, c'est celui de la démocratie qui a été un socle solide de la structuration de la société et de l'organisation socialiste. Le système de démocratie populaire est le processus décisionnel qui permet la participation du plus grand nombre et la prise en compte des intérêts de la grande majorité. Pour toutes les décisions importantes une consultation la plus large permet d'obtenir une large adhésion du peuple. C'est ce qui a permis à la révolution de vivre et de grandir malgré toutes les difficultés, de traverser les turbulences, parce que la révolution est celle du peuple qui la nourrit, qui la défend. A Cuba le peuple exerce sa souveraineté.

Depuis 2011 des réformes sont mises en œuvre pour améliorer le socialisme et viser à satisfaire mieux les besoins de la population. Elles font l'objet de milliers de réunions avec une participation massive.

LA RÉVOLUTION CUBAINE À 60 ANS DEMEURE FIDÈLE À SES PRINCIPES.

De nombreux amendements sont apportés aux projets afin de tendre vers un consensus. Les réformes ne sont mises en œuvre que si elles sont acceptées.

Depuis 2018 un projet de nouvelle constitution est en discussion. Les



Cubains ont été invités à discuter du projet au cours de débats populaires organisés dans tout le pays. 9 millions de personnes y ont participé, 133 000 réunions se sont tenues dans les quartiers et les entreprises, 667 000 amendements ont été présentés et 60 % des articles du projet ont été modifiés.

Le nouveau texte approuvé sera soumis à referendum le 24 février prochain.

Le peuple aura le dernier mot.

Ce processus est une expression du caractère démocratique et participatif du système socialiste à Cuba.

Aujourd'hui le monde vit dans une incertitude quant à l'avenir vu la complexité de la géopolitique. Les issues des affrontements entre les peuples et les puissances d'argent qui dominent le monde, avec de plus en plus d'agressivité sont difficiles à prévoir. Les fondements de la révolution cubaine, le courage et la dignité du peuple cubain la qualité révolutionnaire de ses dirigeants ont permis à la révolution cubaine durant ces 60 ans, d'affronter les nombreuses difficultés auxquelles elle a

été confrontée et d'apporter des solutions adéquates avec les moyens disponibles malgré le blocus inhumain et criminel imposé par les USA et leurs complices impérialistes.

Cuba est en train de vivre une période de réformes visant à apporter des améliorations au fonctionnement de la société socialiste pour mieux répondre aux besoins et aux aspirations du peuple. Dans cette perspective, les défis sont grands, l'avenir dira si Cuba aura réussi à relever ces défis en conservant la ligne directrice de la révolution qui met au centre de tout, l'être humain et la préservation de la nature.

60 années que la flamme de la révolution éclaire la voie du peuple cubain qui a choisi le socialisme. Les idées qui servent de guide pourront encore fructifier de nouveaux succès malgré les embuches. Sur ce chemin Cuba a et aura besoin de la solidarité de tous ceux qui sont épris de justice, de liberté.

Avec le patriote Jose MARTI disons : "**Quien se levanta hoy con Cuba, se levanta para todos los tiempos**" (*)

Avec le guerillero heroique Che GUEVARA disons: "**Hasta la victoria siempre!**"

**VIVE LA RÉVOLUTION CUBAINE!
VIVE CUBA SOCIALISTE !**

(*)"Qui se lève aujourd'hui avec Cuba, se lève pour toujours"





Pou lanné 2019, nou ka mandé lasanté pou tout moun, pou tout pwojé nou maché, pou nou grenyen tout konba nou ka pran ansanm, pou nou goumen kont laréprésion kolonial, pou lajistis sosial ek len-dépendans.

PKLS ka mandé tout matinitjé doubout, kolé tet, kolé zépol, pou nou pli fò, pli solidè andidan Matinik ek épi tout léfrè oliwon latè

Répons jé chimen garé lannwel

Chimen-an sé :

kochon, janbon, joujou, paté, filawo, bouden, gwozey, chwòb, yanm, litjè, pwa-dangol, tibwa, lanmes minui, chacha, kantik, fléri –nwel, la-
krech, nwel, ragou kochon.

Répons jé pété tet

Edwa ni 33 lanné é yich-li Tipol ni 3 lanné, pas laj Edwa épi ta Tipol
ka ba'w : $33+3= 36$

Kidonk Tipol ni TWAZAN

9 ti manmay ka jwè an lakou-a, 6 ta Odjis é 6 ta Jili, sa ka

ba'w : $6+6=12$, ni 3 ti manmay an twop, kidonk sé sé twa tala Odjis
épi Jili ni ansanm ;

LES DROITS HUMAINS À CUBA

Loin de vouloir sacraliser tout ce que dit Amnesty International sur la situation au niveau de la planète, nous rapportons un extrait d'un rapport concernant la situation des droits humains comparant l'Europe à Cuba, pays tant décrié par les médias au service de l'impérialisme et les réactionnaires de tout poil.

La situation est décrite ainsi :

« - Pas un seul cas d'assassinat politique contrairement au Royaume-Uni.

- Pas un seul cas de torture ou traitement inhumain contrairement à la Belgique, Chypre, l'Estonie, la France, la Grèce, l'Italie, la Lettonie, Malte, la République tchèque et le Royaume-Uni.

- Pas un seul cas de d'utilisation de preuves obtenues sous la torture contrairement à l'Allemagne et à Chypre.

- Pas un seul cas de disparition contrairement à l'Estonie.

- Pas un seul cas d'enlèvement de personnes par les autorités contrairement à l'Italie.

- Pas un seul cas de violation du droit à la vie contrairement à la Suède.

- Pas un seul cas de d'impunité suite à un crime commis par des agents de l'Etat contrairement à l'Autriche, l'Espagne, la France, la Grèce, l'Irlande, l'Italie, le Portugal, la République tchèque et le Royaume-Uni.

- Pas un seul cas de trafic d'êtres humains contrairement à la Grèce et à la Lituanie.

- Pas un seul cas de violence contre les mineurs commis par des agents de l'Etat contrairement à l'Espagne, l'Estonie, la République tchèque et la Slovaquie.

- Pas un seul cas de violence contre les minorités contrairement à l'Allemagne, l'Estonie, la France, la Grèce, la République tchèque, le Royaume-Uni et la Slovaquie.

- Pas un seul cas d'enfants privés d'accès à l'éducation en raison de leur origine ethnique contrairement à la Grèce, la Hongrie, la République tchèque, la Slovaquie, la Lettonie et la Slovaquie.

- Pas un seul cas d'enfants internés contrairement à la République tchèque et à la Slovaquie.

- Pas un seul cas de stérilisation forcée de femmes issues de minorités contrairement à la

**DROITS DE L'HOMME
À CUBA.**

République tchèque et Slovaquie.

- Pas un seul cas de citoyens déchus de leur nationalité contrairement à la Grèce et à la Slovaquie.

- Pas un seul cas d'utilisation de lits-cages pour enfermer les handicapés mentaux contrairement à la République tchèque.

- Pas un seul cas de répression de manifestants contrairement à Chypre et à Malte.

- Pas un seul cas de familles expulsées de leur logement contrairement à la Hongrie.

- Pas un seul cas de violences sur les handicapés contrairement à l'Irlande.

- Pas un seul cas de malades mentaux mis en prison contrairement à l'Autriche, l'Irlande et l'Italie.

- Pas un seul cas de manque d'attention médicale contrairement à l'Estonie, l'Italie et le Royaume-Uni.

- Pas un seul cas de violences policières contrairement à la plupart des pays européens.

- Pas un seul cas de suspension des garanties constitutionnelles contrairement à la France.

- Pas un seul cas d'incitation à la haine raciale et à la discrimination par les autorités contrairement à la Hongrie et à la Lettonie.

- Pas un seul cas d'expulsion de demandeurs d'asile contrairement à l'Allemagne, l'Autriche, la Belgique, Chypre, la France et à la Grèce. »



1er janvier 1804 : AYITI devient indépendant La 1ère République nègre libre au monde naît.

"Haïti, où la Négritude se mit debout pour la première fois".

Aimé CÉSAIRE

Le dimanche 1er janvier 1804 un événement majeur a lieu dans le monde, l'indépendance d'AYITI.

La République d'AYITI est proclamée à Gonaïves par les révolutionnaires sous la direction de Jean-Jacques Dessalines qui a succédé à Toussaint Louverture. La vieille colonie, française, de Saint-Domingue laisse la place à un pays indépendant. C'est le deuxième pays indépendant du continent après les USA.

La révolte des esclaves débutée en août 1791 avec la cérémonie de Bwa Kayiman s'est poursuivie par une longue guerre de libération durant laquelle l'armée française a fait montre de toute sa barbarie colonialiste, et qui va se terminer par la bataille de Vertières le 18 novembre 1803. Les rebelles, nègres esclavagisés, considérés comme des sous-hommes par les blancs suprématistes, avec leur courage et leur soif de liberté vont se révéler de grands combattants. Ils ne veulent pas de l'esclavage et vont imposer aux forces armées françaises une cuisante défaite. Ils ont vaincu une des plus grandes armées de l'époque celle de Napoléon.

Dès lors la France a tout mis en œuvre pour anéantir le premier État né d'une révolte d'esclaves. La France va imposer au nouvel État de payer une indemnité de 90 millions de francs or. Les puissances colonialistes ont pillé, occupé, dominé, pratiqué une ingérence honteuse dans les affaires du pays sous les formes les plus abjectes. 214 ans après AYITI est tou-

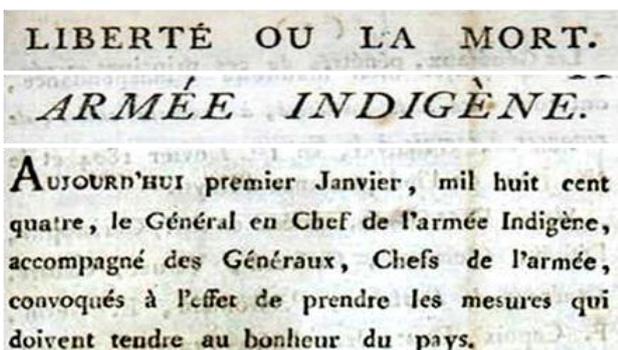
jours victime de la rapacité et la duplicité des puissances impérialistes qui continuent leur pratique y compris par l'intermédiaire d'organismes comme l'ONU sous couvert soi disant d'aide et de charité.

La situation d'AYITI avec les vicissitudes, instabilités, bouleversements génère de grosses difficultés pour la grande majorité de la population quand une minorité de serviteurs et complices des impérialistes se remplissent les poches des miettes et des déchets qui leur sont octroyés. Le pays est le plus pauvre du continent, un des plus pauvres au monde du fait de la pratique des impérialistes qui y imposent leur volonté.

Aujourd'hui les suppôts de la France colonialiste utilisent AYITI dans leur propagande mensongère comme faire valoir de rejet de l'indépendance dans les dernières colonies françaises comme notre pays. Ils présentent AYITI comme un pays maudit, un pays d'anarchie et de désordre, de misère... toutes choses qui seraient dues à l'indépendance que les Haïtiens ont conquise.

Nous ne devons pas nous laisser abuser par ces propos fallacieux. La lutte des esclaves à AYITI a été un exemple pour tous les nègres esclaves et a fortement contribué au combat pour l'abolition de l'esclavage sur le continent. Leur victoire a largement contribué à la lutte des peuples pour leur indépendance.

Aujourd'hui encore nous devons glorié avec fierté le combat pour la dignité, pour l'humanité mené par les nègres d'AYITI pour fonder leur nation et édifier leur État.



PALESTINE

PAROLES D'ESPÉRANCE SUR UNE TERRE D'ESPOIR

Dans les derniers numéros nous avons cherché à vous apporter des éléments vous permettant de mieux comprendre ce qu'est le sionisme, quelle est la réalité de la politique de l'État juif d'Israël qui martyrise le peuple palestinien avec la complicité active des puissances impérialistes et le silence complice de nombreux gouvernements. L'opinion mondiale est manipulée par une presse dominée par le lobby juif qui diffuse sous les formes les plus variées la propagande sioniste.

Avec 2018 qui s'est terminé, ce sont 70 ans de spoliation du peuple palestinien qui s'achèvent et 2019 débute avec la même occupation, la même colonisation, le même racisme, le même régime d'apartheid, la même répression, à l'encontre des palestiniennes et palestiniens qui résistent.

Nous voulons ici apporter des paroles d'espoir de ce peuple dans la souffrance qui viennent de cette terre d'espérance, la Palestine.

Nous vous présentons un poème d'un poète palestinien qui nous offre l'âme d'un palestinien qui souffre et qui rêve avec son peuple. Ses mots sont des armes pour le moral des palestiniens et pour éveiller la conscience des israéliens qui rejettent l'aspect immoral de l'occupation israélienne.

Je suis palestinien, et j'ai un rêve

Je suis la dignité d'un peuple colonisé, opprimé, spolié, assassiné en silence, et j'ai un rêve
Je suis la terre volée, déchirée, vampirisée, et j'ai un rêve
Je suis la voix de la résistance et de la clairvoyance, et j'ai un rêve
Je suis la mémoire et les paroles vives de la Palestine, et j'ai un rêve
Je suis les droits inaliénables d'un peuple occupé, et j'ai un rêve
J'habite un peuple digne et debout, et j'ai un rêve
Je suis l'amour de la terre et la lutte pour la survie, et j'ai un rêve
Je suis le pouvoir des mots qui dépasse l'impossibilité d'agir, et j'ai un rêve
Je suis un palestinien qui sait braver son destin et j'ai un rêve
Je suis un palestinien qui hait la haine et j'ai un rêve
Je suis la douleur endurée dans la constance de l'espoir, et j'ai un rêve
Je suis la persévérance d'une population
Qui vit un insoutenable pérenne et j'ai un rêve
Je suis la ténacité d'un peuple phare,
Un peuple dont le monde libre se détourne et j'ai un rêve
Je suis la noblesse d'une cause de justice, et j'ai un rêve
Je suis le citoyen qui a subi toute une histoire lourde et noire, et j'ai un rêve.
Je suis la justice qui ne pourra être étouffée indéfiniment, et j'ai un rêve.
Je suis l'humanité préservée dans l'adversité et le combat, et j'ai un rêve.
Avec force, énergie, foi, et grandeur d'âme, j'annonce ce rêve.
Avec beauté, fierté et espérance, j'exprime ce rêve.
D'une parole brillante et respectueuse, je révèle ce rêve.
De ma terre tolérante de patience et de fraternité, je dis ce rêve.
Sur la colline des oliviers, je clame ce rêve.

**JE SUIS
PALESTINIENNE**

Je suis palestinien, et j'ai un rêve

Sur les feuilles du printemps, avec le sang qui rougit nos visages, j'écris ce rêve.
Alors que le monde est en cage et muselé, sourd et muet, je dévoile mon rêve.
Avec les mots qui traduisent l'espoir et traversent les murs,
Avec ma poésie, cette arme de paix, je crie mon rêve.
Ma poésie affirme la primauté et l'universalité de l'humain
C'est une poésie d'une force sans pareille
Elle se moque des frontières
Car ils ne peuvent la bâillonner et entretenir la résignation.
Oui, avec ma poésie, je raconte ce rêve.
Même si la paix est inéluctable, je dis mon rêve
Même si l'ignoble est toujours au bout de l'injustice, je décris mon rêve
Même si l'actualité est brûlante, confuse et irrationnelle, j'exprime mon rêve
De ma prison à ciel ouvert, je parle de mon rêve
Avec des mots intenses magnifiés par les combats, voilà mon rêve.
Mon rêve est lucide et transparent.
Mon rêve est bâti avec patience et humilité.
Mon rêve est l'ultime espoir face aux bourreaux.
Mon rêve renversera les montagnes et traversera le fleuve des années.
Mon rêve dénoncera la sordide et honteuse attitude de l'occupant.
Mon rêve dépassera le sentiment d'impuissance et d'absurdité.
Mon rêve pressent les premières fraîcheurs annonciatrices de notre liberté.
Mon rêve est plus humain que mes geôliers et leurs complices.
Mon rêve sort des ultimes larmes de notre cœur.
Mon rêve s'inscrit dans la pensée universelle.
Mon rêve luit comme une paume laborieuse.
Mon rêve remplit le cœur des opprimés d'une grande joie.
Mon rêve est beau comme l'odeur généreuse du café de nos mères
Et le thé vert, fleuri et délicieux de nos grand-mères.
Mon rêve se fait assassiner tous les jours, sans décence.
Mon rêve souffre pour parvenir à un droit, juste un droit.
Mon rêve est impossible à briser, à faire taire
Car c'est le rêve noble d'un enfant palestinien innocent.
Mon rêve pacifiste ensemece les cœurs.
Mon rêve résiste comme notre branche d'olivier, symbole de paix
Que l'occupant veut déraciner, étouffer et anéantir.
Mon rêve maintient la flamme de la vie et ne cache pas ses espérances.
A ce rêve, coloré du drapeau palestinien,
Ma détermination donnera plus de résonance.
Je voudrai réaliser ce rêve
Malgré les fous et leurs taupes qui cherchent à le briser.
Il est proclamé haut et fort
Malgré le vice israélien parvenu à son paroxysme
Et inspiré par un sentiment exacerbé de toute puissance,
Malgré cette arrogance à vouloir l'écraser.
Ce rêve est chanté par un poème qui ne sera jamais inachevé
Car une plume affûtée écrit ses mots.
Le rêve que je vous annonce les yeux embués s'approche



Je suis palestinien, et j'ai un rêve

Ce rêve qui résiste aux oppresseurs, le voici :
Ne pas devenir un cadavre,
Ne pas mourir dans une geôle israélienne,
Ce rêve est que ma terre soit cultivée par les mains et non par le sang,
Que ma Palestine soit libérée du joug des oppresseurs de l'ombre,
Que l'espoir soit à son comble,
Que les lambeaux de la nuit enjoignent
De résister au courroux d'Israël,
Que la paix dans la justice règne,
Que nos jours soient toujours plus lumineux
Malgré les lendemains incertains,
Qu'on en finisse avec les décisions arbitraires, illégitimes et illégales de cet état d'apartheid,
Que les colonies, cauchemar de l'occupation, disparaissent,
Que nos enfants prennent sans crainte le chemin de l'école,
Que les étoiles remplacent dans notre ciel
L'essaim des avions militaires,
Que les rayons du soleil fassent chatoyer nos collines
Que le monde se réveille,
Que les crimes banalisés de l'occupant ne restent pas impunis,
Que le blocus immonde infligé à Gaza soit levé,
Que la violence au quotidien prenne fin,
Que s'effacent les larmes de nos mères,
Que cesse la douleur de mon peuple,
Que le mur de la honte disparaisse,
Que les grandes puissances cessent de cautionner l'impunité de cet état illégal,
Que soient bannis des mots comme :
Occupation, guerre, colonisation et violence,
Que la douce colombe de paix, un rameau d'olivier palestinien dans le bec
Se pose doucement sur l'épaule de notre mère Palestine enfin libérée,
Que la lumière de la paix brille sur notre pays,
Que justice soit faite,
Que nos enfants grandissent dans la paix!
Alors, oui, je rêve d'écrire le poème de la victoire
Mais surtout je rêve
De pouvoir témoigner de la vie et non de la mort.

Ziad Medoukh



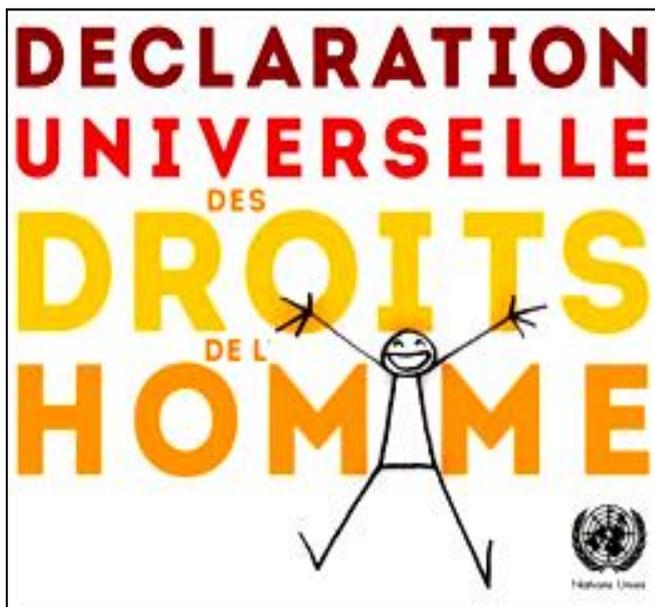
LA DÉCLARATION UNIVERSELLE DES DROITS DE L'HOMME A 70 ANS.

En décembre 1948, les États Membres de l'ONU ont adopté, en Assemblée générale à Paris au Palais de Chaillot, la Déclaration universelle des droits de l'homme

Ce document est la base du respect et de l'exercice universel des droits de l'homme dans le monde.

A l'occasion du 70^e anniversaire nous publions le préambule de ce texte fondateur et les 2 premiers articles.

Préambule



Considérant que la reconnaissance de la dignité inhérente à tous les membres de la famille humaine et de leurs droits égaux et inaliénables constitue le fondement de la liberté, de la justice et de la paix dans le monde.

Considérant que la méconnaissance et le mépris des droits de l'homme ont conduit à des actes de barbarie qui révoltent la conscience de l'humanité et que l'avènement d'un monde où les êtres humains seront libres de parler et de croire, libérés de la terreur et de la misère, a été proclamé comme la plus haute aspiration de l'homme.

Considérant qu'il est essentiel que les droits de l'homme soient protégés par un régime de droit pour que l'homme ne soit pas contraint,

en suprême recours, à la révolte contre la tyrannie et l'oppression.

Considérant qu'il est essentiel d'encourager le développement de relations amicales entre nations.

Considérant que dans la Charte les peuples des Nations Unies ont proclamé à nouveau leur foi dans les droits fondamentaux de l'homme, dans la dignité et la valeur de la personne humaine, dans l'égalité des droits des hommes et des femmes, et qu'ils se sont déclarés résolus à favoriser le progrès social et à instaurer de meilleures conditions de vie dans une liberté plus grande.

Considérant que les États Membres se sont engagés à assurer, en coopération avec l'Organisation des Nations Unies, le respect universel et effectif des droits de l'homme et des libertés fondamentales.

Considérant qu'une conception commune de ces droits et libertés est de la plus haute importance pour remplir pleinement cet engagement.

L'Assemblée générale proclame la présente Déclaration universelle des droits de l'homme

TOUS les êtres humains naissent **libres et égaux en dignité et en droits.** Ils sont doués de **raison et de conscience** et doivent agir **les uns envers les autres dans un esprit de FRATERNITÉ**

LA DÉCLARATION UNIVERSELLE DES DROITS DE L'HOMME A 70 ANS.

LES
HOMMES
NAISSENT
ET
DEMEURENT
LIBRES
ET ÉGAUX
EN DROITS

me comme l'idéal commun à atteindre par tous les peuples et toutes les nations afin que tous les individus et tous les organes de la société, ayant cette Déclaration constamment à l'esprit, s'efforcent, par l'enseignement et l'éducation, de développer le respect de ces droits et libertés et d'en assurer, par des mesures progressives d'ordre national et international, la reconnaissance et l'application universelles et effectives, tant parmi les populations des Etats Membres eux-mêmes que parmi celles des territoires placés sous leur juridiction.

Article 1

Tous les êtres humains naissent libres et égaux en dignité et en droits. Ils sont doués de raison et de conscience et doivent agir les uns envers les autres dans un esprit de fraternité.

Article 2

Chacun peut se prévaloir de tous les droits et de toutes les libertés proclamés dans la présente Déclaration, sans distinction aucune, notamment de race, de couleur, de sexe, de langue, de religion, d'opinion politique ou de toute autre opinion, d'origine nationale ou sociale, de fortune, de naissance ou de toute autre situation.

2. De plus, il ne sera fait aucune distinction fondée sur le statut politique, juridique ou international du pays ou du territoire dont une personne est ressortissante, que ce pays ou territoire soit indépendant, sous tutelle, non autonome ou soumis à une limitation quelconque de souveraineté.

TOUT INDIVIDU
A DROIT À LA VIE,
À LA LIBERTÉ
ET À LA SÛRETÉ
DE SA PERSONNE.



DÉCLARATION UNIVERSELLE
DES Droits DE L'Homme

Site pkls:<http://www.pkls.org>
mail: pkls@pkls.org
mail:pkls.matnik@gmail.com

DÉCLARATION

SOLIDARITÉ AVEC LE PEUPLE VÉNÉZUELIEN.

Après sa victoire à l'élection présidentielle en 2018 avec 67% des suffrages, Nicolas MADURO va prêter serment le 10 janvier 2019 devant le Tribunal Suprême de Justice pour son nouveau mandat de président de la République Bolivarienne du Venezuela pour la période 2019–2025. En cette circonstance il va présenter les perspectives stratégiques de la Révolution bolivarienne mise en œuvre sous la direction d'Hugo CHAVEZ.

Les puissances impérialistes et les forces réactionnaires dans le monde tentent à cette occasion de discréditer le Président MADURO en contestant sa victoire et en le déclarant illégitime, appelant à ne pas le reconnaître comme président du Venezuela.

Certains pays de la région regroupés au sein du groupe de Lima sous la botte des USA et de l'Europe prétendent décider ce qui doit se faire au Venezuela et hurlent à la non constitutionnalité de cette prise de pouvoir.

L'élection à la présidentielle de MADURO effectuée en conformité avec la constitution, dans une conjoncture très difficile, est l'expression de la volonté du peuple vénézuélien de poursuivre la marche en avant de la Révolution bolivarienne. Elle doit être respectée.

Vingt ans après le début de la révolution bolivarienne, le peuple vénézuélien en dépit des difficultés dues aux mesures cyniques, aux agressions permanentes impérialistes, des manœuvres des forces rétrogrades qui font de l'ingérence dans les affaires du pays, résiste. Il lutte avec force et courage, avec foi et espérance pour exercer son droit à diriger lui-même son destin, pour affirmer sa souveraineté.

Ce combat est celui de tous les peuples du monde.

Le PKLS réaffirme sa totale solidarité au peuple vénézuélien en première ligne dans la lutte contre l'impérialisme.

Il appelle le peuple Martiniquais à lui apporter son soutien.

VIVE LA RÉVOLUTION BOLIVARIENNE !

VIVE LA SOLIDARITÉ ENTRE LES PEUPLES MARTINIQUAIS ET VÉNÉZUELIEN !

ENSEMBLE NOUS VAINCRONS !

Martinique le 9 janvier 2019

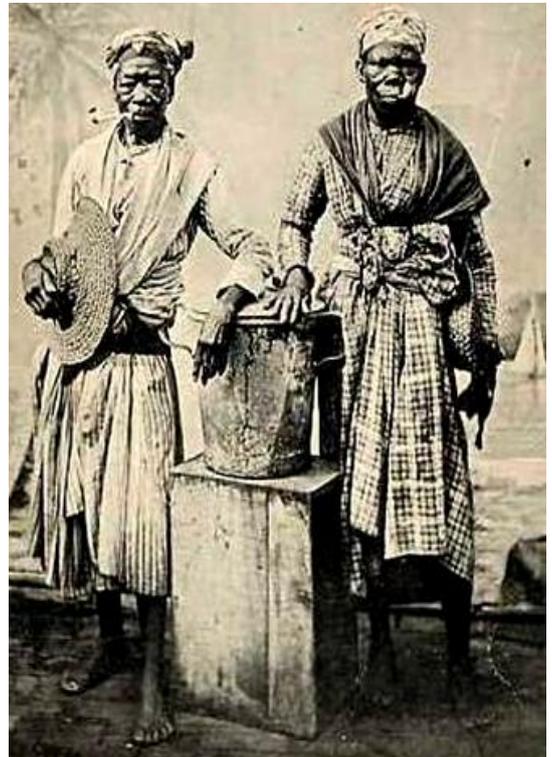
Pour le PKLS

Jean Pierre ETILE

Matinik antan lontan



Charbonnières sur le Port



Marchandes de sorbet



Lavandières à Saint Pierre



Balayeurs à Fort de France

Matinik antan lontan



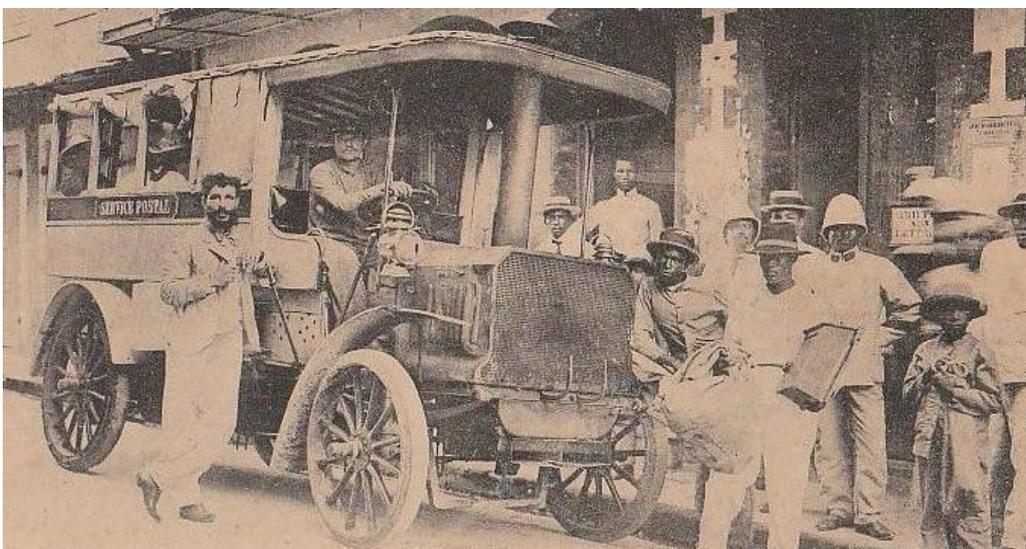
Lessiveuses à Fort de France



Marchand de balais



Marchand de bananes



Véhicule du service postal

Pour mémoire nous publions des anciennes pages « une » de PATRIYOT, voici une page de mars 2015



A consulter sur le Site du PKLS : <http://www.pkls.org>

PATRIYOT

Directeur de publication : J-P ETILE

Dépôt légal : janvier 2019

P.K.L.S. MARTINIQUE

PATRIYOT P.K.L.S. 2019 N° 75 PAGE 35